UNIVERSITÉ LAVAL

Le PMGMR et l'Université Laval.

Université Laval. Document produit dans le cadre des consultations publiques entourant le projet de *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*.

Guylaine Bernard
Coordonnatrice d'opérations, Environnement et développement durable
Service des immeubles, Université Laval
2016-02-18

1. Bref résumé de la gestion des matières résiduelles à l'Université Laval

L'Université Laval a plus de 800 îlots de récupération multimatière utilisés par près de 50 000 personnes, dont 10 000 nouvelles personnes par année.

Nos îlots sont à quatre voies : Déchets, Contenants recyclables vides, Compostables et Papier-carton.

Depuis plus de 20 ans, nous sensibilisons la communauté universitaire à la récupération et nous expliquons à la fois comment faire le tri sur le campus et à la maison.

Ainsi, à la maison, les contenants recyclables destinés au même bac que le papier-carton doivent être rincés. Sur le campus, le rinçage est impossible, c'est pourquoi le papier-carton est dans un bac séparé de celui des contenants recyclables vides.

Nous avons deux pavillons hors campus et plus de 23 pavillons d'enseignement et de recherche sur le campus.

Nous récupérons 400 tonnes de papier-carton (surtout du papier) sur les étages des pavillons dans des bacs 360L qui sont ensuite descendus près du débarcadère intérieur du bâtiment.

Annuellement, environ 100 tonnes de contenants recyclables sont récupérés dans des sacs transparents.

L'an passé, 350 tonnes de matières compostables ont été récupérées dans la collecte de « résidus alimentaires et fibres » de la Ville de Québec.

Nous récupérons également nos fluorescents, nos piles, nos matières dangereuses, nos résidus de construction-rénovation-démolition, nos palettes de bois, nos produits électroniques, nos meubles, etc.

Enfin, nous générons environ 1000 tonnes de déchets domestiques qui sont ramassés par la Ville pour être acheminés à l'incinérateur.

Nous prenons plusieurs mesures pour diminuer cette quantité.

Finalement, pour les matières domestiques, près de 40 tonnes par semaine (déchets et récupération) sont acheminées à l'extérieur du campus.

2. Suggestions de bonification au PMGMR

Transparence et traçabilité

Il nous est essentiel de connaître la réalité du «devenir» des matières acheminées au centre de tri et au site de compostage.

Nous devons identifier les rejets ultimes et la suite de leur cycle de vie afin d'établir des directives cohérentes avec notre réalité auprès de nos fournisseurs. Par exemple, certains codes de plastique sont acceptés au Centre de tri de la Ville de Québec, mais se retrouvent dans les rejets de l'usine de recyclage ailleurs au Québec ou plus loin où ils sont habituellement valorisés énergétiquement. Il n'est donc pas judicieux de favoriser ce plastique auprès de nos fournisseurs.

Le Centre de tri accepte le polystyrène propre des citoyens mais n'est pas prêt pour l'instant (en février 2016) à recevoir nos emballages propres de polystyrène.

Nos étudiants nous demandent la traçabilité des matières, particulièrement lorsqu'elles quittent l'Amérique du Nord.

Nous comprenons le besoin de simplification des directives de tri aux citoyens. Cependant, la traçabilité et la transparence sont essentielles pour la pertinence des choix de matières à grande échelle et aussi pour le maintien du lien de confiance avec la communauté.

Harmonisation de la signalisation et des messages sur le territoire de la CMQ

Nous devons à la fois expliquer la façon de faire sur le campus et à la maison.

Cependant, il est difficile d'obtenir une qualité de tri et de participation puisqu'une signalisation contraire aux consignes de la ville est disponible tout près, à l'extérieur du campus.

Le citoyen ne s'y retrouve plus. Doit-il placer sa fourchette en plastique dans les déchets (consigne du Centre de tri de la Ville de Québec, suivie par l'Université Laval) ou doit-il mettre cette fourchette au recyclage (signalisation sur les îlots de tri de certains centres commerciaux par exemple) ?

La sensibilisation prévue dans le PMGMR sera sûrement plus efficace si les messages et la signalisation sont cohérents sur le territoire touché.

Mode de collecte plus approprié pour les plus gros générateurs ICI

Les bâtiments qui génèrent beaucoup de matières recyclables ont souvent opté pour des modes de collecte intérieure plus ergonomiques pour les employés d'entretien.

Par exemple, sur l'ensemble du campus, il y a environ 130 bacs de 360L plus quelques 240L et 1100L à vider chaque semaine.

En fait, ce sont près de 8 tonnes par semaine qui transitent des étages des pavillons vers les débarcadères intérieurs par des bacs roulants.

La collecte en sac individuel pour le papier n'existe plus depuis 15 ans, ce qui a diminué les risques de blessures des employés d'entretien.

La configuration extérieure ne nous permet pas la collecte par chargement avant pour les matières recyclables, contenants et papier-carton. C'est aussi le cas de nombreux édifices à bureaux et écoles.

Présentement, seule la collecte par chargement avant de conteneurs allant jusqu'à 8 verges cubes est offerte par la Ville.

Ainsi, pour réussir les objectifs de participation de la part des ICI (Institution Commerce Industrie), un mode de collecte mieux adapté comme le chargement arrière, aidera certainement à atteindre les objectifs du PMGMR.

Mise en place d'une communauté de pratiques régionale

Afin d'améliorer la concertation régionale, un canal de communication plus adapté entre la Ville, les MRC et les grands joueurs de la région pourrait être mis en place pour créer une communauté de pratiques. Celle-ci pourraient certainement susciter, à terme, de nouvelles formes de collaborations.

3. Conclusion

Nous sommes heureux de participer à la réussite régionale du PMGMR. Les suivis prévus nous aideront à améliorer nos pratiques en vue de diminuer les quantités de déchets que nous produisons.